

# Président élu ? Qui ? Moi ?

par Neil Johnson

Il était là, dans ma boîte vocale, ce message tant redouté : « J'aimerais m'entretenir avec vous à la CPP. ». Euh, bon... Puis, à Toronto, je vois venir vers moi, traversant la salle de réception, cette personne qui m'avait laissé le message vocal. Mais de quoi pouvait-il bien s'agir ? « Vous voulez que je fasse quoi ? Poser ma candidature au poste de président élu de la SCPH ? Je crois que vous faites erreur sur la personne. »

Mais non, la demande était bien sincère. Et ainsi, s'amorça le processus de prise de décision. Voulais-je servir en tant que président élu ?

Le concept du bénévolat m'a toujours intrigué. Les gens donnent de leur temps à diverses causes, allant des scouts aux associations de parents-enseignants, en passant par les groupes de pastorale et de bienfaisance et les partis politiques. Il y a autant de raison de faire du bénévolat qu'il y a de personnes. En outre, le temps et l'énergie investis par les bénévoles peuvent être considérable, et c'est souvent le cas. Cela s'avère particulièrement vrai pour la SCPH, dont la prospérité continue est redevable au bénévolat impressionnant de ses membres.

La collectivité de bénévoles oeuvrant auprès des organismes sans but lucratif est très active au Canada, et on a beaucoup écrit sur les raisons qui motivent les gens à donner de leur temps. En glanant la documentation sur les organismes sans but lucratif, on remarque cependant que très peu de choses ont été écrites sur les raisons pour lesquelles les professionnels occupent bénévolement des postes de direction au sein de leurs associations professionnelles. L'an passé, j'ai eu l'occasion de me pencher sur cette question dans le cadre d'un cours sur la gestion des organismes sans but lucratif. Les participants ont sondé neuf personnes provenant d'associations de professionnels de la santé et de professionnels paramédicaux, un échantillon qui comprenait cinq présidents sortants de la SCPH.

Les contraintes d'espace ne permettent pas de présenter les résultats intégraux du sondage, mais les réponses les plus fréquentes à la question « Pourquoi faites-vous du bénévolat ? », comprenaient les éléments suivants : un engagement envers l'organisation et la confiance en ses valeurs, un sens d'obligation professionnelle, et la conviction de posséder les compétences nécessaires pour faire le travail. Beaucoup

de répondants ont aussi indiqué les possibilités de croissance personnelle et d'établir des réseaux de contacts. Tous les répondants avaient d'imposants antécédents de bénévolat au cours de leurs carrières.

Comme je relisais de nouveau le travail de session tout en ressassant l'invitation à me porter candidat, j'ai commencé à comprendre certaines étapes de ma propre démarche de prises de décision. Sur de nombreux plans, elle différait très peu de celle de mes collègues. Un engagement envers l'organisation ? Oui. Depuis que j'ai joint les rangs de la SCPH, j'ai toujours cru en sa mission et en ses valeurs. J'ai également été attiré par les relations externes de la Société, qui fait partie inhérente de mes fonctions en tant qu'agent de liaison avec l'externe. Un sens d'obligation professionnelle ? Oui. En tant que membre de cette profession, j'ai toujours cru qu'être pharmacien signifie plus que de simplement avoir un emploi et qu'être un professionnel signifie aussi de retourner l'ascenseur à toute la profession. Posséder les compétences nécessaires ? Oui. Lorsqu'on m'a proposé de poser ma candidature à ce poste, j'ai clavardé avec plusieurs membres de la direction de la SCPH. Je leur ai posé diverses questions : Puis-je innover ? Ai-je les compétences nécessaires pour aider notre équipe ? Après quelques moments d'attente, tous m'ont répondu par l'affirmative. Ma décision était prise.

Une demande personnelle à faire du bénévolat est le geste qui, bien souvent, fait pencher favorablement la balance et amène les gens à donner de leur temps et de leurs talents. C'est ainsi que j'ai commencé à prendre part aux activités du Conseil de la SCPH et, comme je l'ai appris en parlant avec les membres de la SCPH de tout le pays, c'est également ainsi que de nombreux membres de la SCPH sont devenus bénévoles, s'impliquant dans divers aspects de la SCPH. Je considère cette demande de participer à la Société en qualité de président élu un honneur. Et de la même manière qu'on m'a demandé de devenir bénévole, je puis vous assurer que je n'épargnerai aucun effort pour vous convaincre d'en faire autant.

Donc, lorsque vous recevrez un message vocal ou un courriel de ma part, ou que vous me verrez venir en votre direction, prenez garde ! C'est peut-être votre tour !

**Neil Johnson**, B. Sc. Pharm, M.B.A., est président élu et agent de liaison avec l'externe de la SCPH.